



Accueil, information, orientation,
réduction des risques

Rapport d'activité 2025



Comité de l'AFPT en 2025

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorière : Madame Janique Tissot, Method

Membres du comité :

Madame Nathalie Gigandet, Municipale à Grandson / Représentante du CoDir ARAS JUNOVA

Madame Elisabeth Lacroix, Directrice des soins eHnv, Yverdon

Dre Laurianne Mer, médecin généraliste, Les Toises

Monsieur Régis Petitjean, Pharmacien responsable à la pharmacie de Montagny, Montagny-sur-Yverdon

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue au 31.12.2025 :

- Vanessa Oguey, directrice (100%)
- Claude Angeloz, maître socio-professionnel cuisine (90%)
- Alexandra Rossire, assistante sociale (60%) fin le 31.01.2025
- Marie-Josée Cherix, infirmière (80%)
- Pascal Affolter, infirmier (80%)
- Jaya Henchoz, éducatrice sociale (80%)
- Marie Abegglen, éducatrice sociale (80%)
- Mathias Altamirano, éducateur social (50%)
- Tom Perrusset, éducateur social (50%)
- Sylvie Hofstetter, secrétaire-comptable (40%) et dès le 01.09.2025 (50%)

Collaboratrices et collaborateurs projet pilote RUE :

- Aurélie Brandt, infirmière (70%) dès le 01.09.2025
- Manon Tardy, éducatrice sociale (50%) dès le 01.09.2025
- Nicolas Cardinaux, infirmier (70%) dès le 01.09.2025
- Hadrien Laforest, éducateur social (70%) du 01.09 au 30.11.2025
- Emilie Badoux, éducatrice sociale (50%) dès le 15.12.2025

Acupuncture (Méthode NADA)

- Laurianne Mer, médecin généraliste

Sorties et soutien intra-muros

- Janique Tissot, trésorière

Coiffure

- Madame Danielle Doudin, coiffeuse bénévole hebdomadaire

Un bilan de l'année 2025

Comment remonter les événements significatifs de 12 mois pouvant intéresser les parties prenantes en lien avec Zone Bleue ? Comment illustrer la réalité du travail et la qualité de ce dernier effectué par une équipe pluridisciplinaire enthousiaste et œuvrant au quotidien dans le bas-seuil avec des consommateurs de substances illicites ? Comment démontrer que la mission de la Réduction Des Risques (RDR) reste primordiale dans le phénomène de la crise du crack, qui requestionne tout autant les 3 autres piliers de notre politique suisse en matière de drogue ? Et finalement, comment expliquer aussi aux différents acteurs stratégiques, financeurs et politiques qu'ils peuvent compter plus que jamais sur l'engagement de Zone Bleue dans cette crise de la cocaïne, alors que les difficultés apparentes sur l'espace public d'Yverdon-les-Bains semblent prouver le contraire ? Voilà un échantillon de questionnements qui sont certainement à même de cerner la situation, sans pour autant l'expliquer dans toutes ses facettes.

Tout d'abord, il nous semble important de rester engagés : Non ! Zone Bleue n'est pas responsable de la consommation de cailloux de cocaïne fumés dans l'espace public. Non ! Zone Bleue n'est pas garante ou coupable des vols, des incivilités, des violences qui secouent la Ville d'Yverdon. Non ! Zone Bleue ne peut pas être condamnée au regard de tous les maux causés par une population en souffrance.

En revanche Oui ! Zone Bleue continuera à s'impliquer activement et avec professionnalisme et enthousiasme dans le soutien qu'elle tente de procurer quotidiennement aux consommateurs de substances illicites. Oui ! Zone Bleue entend défendre des valeurs humanistes, relatives aux besoins de ses bénéficiaires qui savent mieux que nous ce dont ils ont besoin, lorsqu'ils sont en situation de survie.

Il nous semble primordial de relever l'important travail effectué au niveau des 4 piliers durant cette année 2025, ce dont nous nous réjouissons. C'est un travail commun qui exige une très grande force dans ce combat !

Face à la cocaïne nous ne pouvons plus œuvrer en « silos », mais il s'agit bien de travailler horizontalement. Chaque pilier apporte des réponses, des constatations, des compétences, etc. Nous sommes persuadés que c'est en reconnaissant le travail et la réalité de l'autre que nous lutterons encore au mieux pour faire face à cette crise.

Ainsi, nous gardons de cette année 2025 :

- Une mobilisation des 4 piliers (répression, santé, réduction de risque et prévention) qui ont décidé de se rencontrer et d'échanger.
- L'engagement financier de la Ville d'Yverdon-les-Bains qui a permis de mettre en place un projet pilote au travers d'une extension des horaires de Zone Bleue et de binôme socio-sanitaires de rue pour « Aller-vers », « Rester avec » et « Aller-avec » les bénéficiaires.

- La garantie du Canton et de l'Office du médecin cantonal qui continuent à financer notre Centre d'accueil.
- Un comité qui se penche et travaille sur les meilleures stratégies à adopter, et qui œuvre aussi dans l'opérationnel et la vie de Zone Bleue.
- Une équipe qui se bat tous les jours pour soutenir des bénéficiaires qu'elle rencontre de plus en plus découragés, en décrochage social et sanitaire, en souffrance.
- **Mais** ce sont surtout des bénéficiaires admirables qui créent avec Zone Bleue un lien authentique et humain, un lien unique, un lien qui devient espoir de changement.

Voilà un tour d'horizon qui est loin d'être exhaustif, mais qui permet déjà de se projeter dans l'avenir...

Vanessa Oguey directrice de Zone Bleue avec la collaboration et le soutien du président du comité M. Gildo Dall'Aglio

« En fait, l'espoir est une condition de survie. Une condition de survie de l'espèce humaine. Sans espoir, on meurt ». Jane Goodall

Les activités de Zone Bleue pour l'année 2025

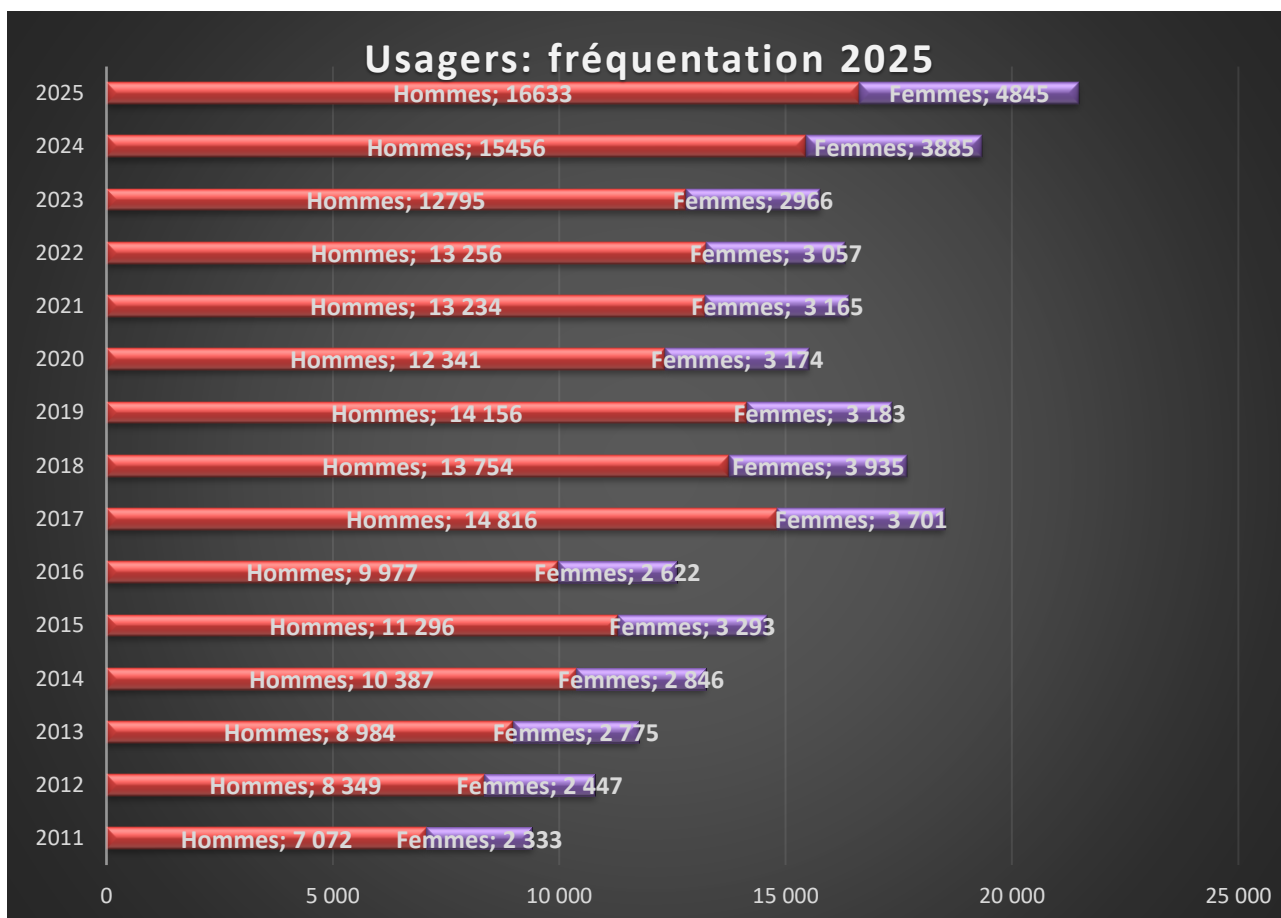
Clientèle et fréquentation

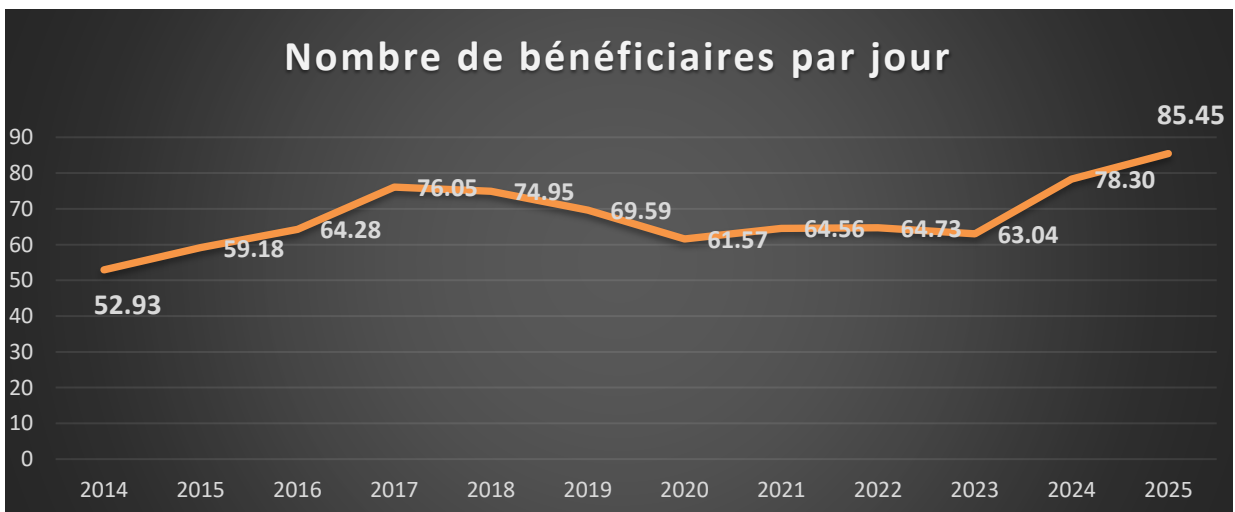
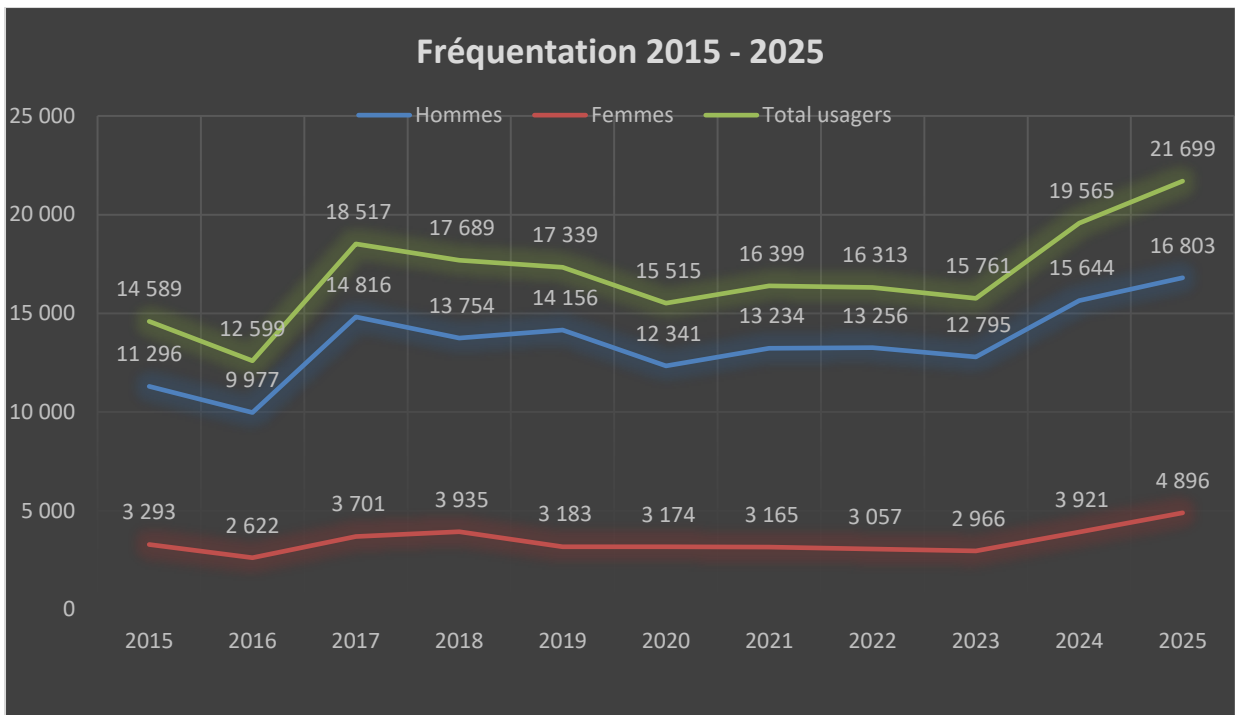
23'627 contacts, dont 21'478 contacts avec des usagers

85 usagers par jour (94 personnes au total)

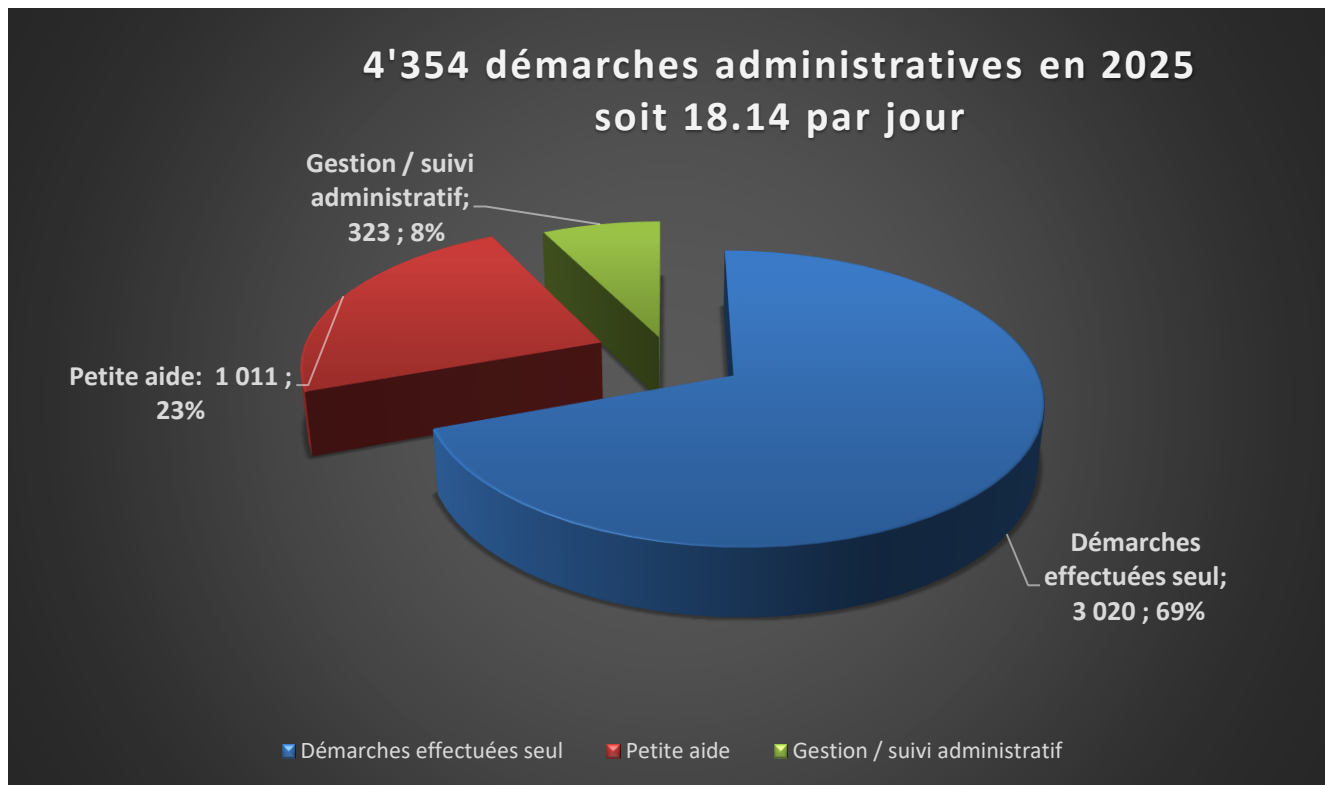
77.44% sont des hommes, 22.56% sont des femmes

221 nouveaux bénéficiaires (hommes 76.92%, femmes 23.08%)

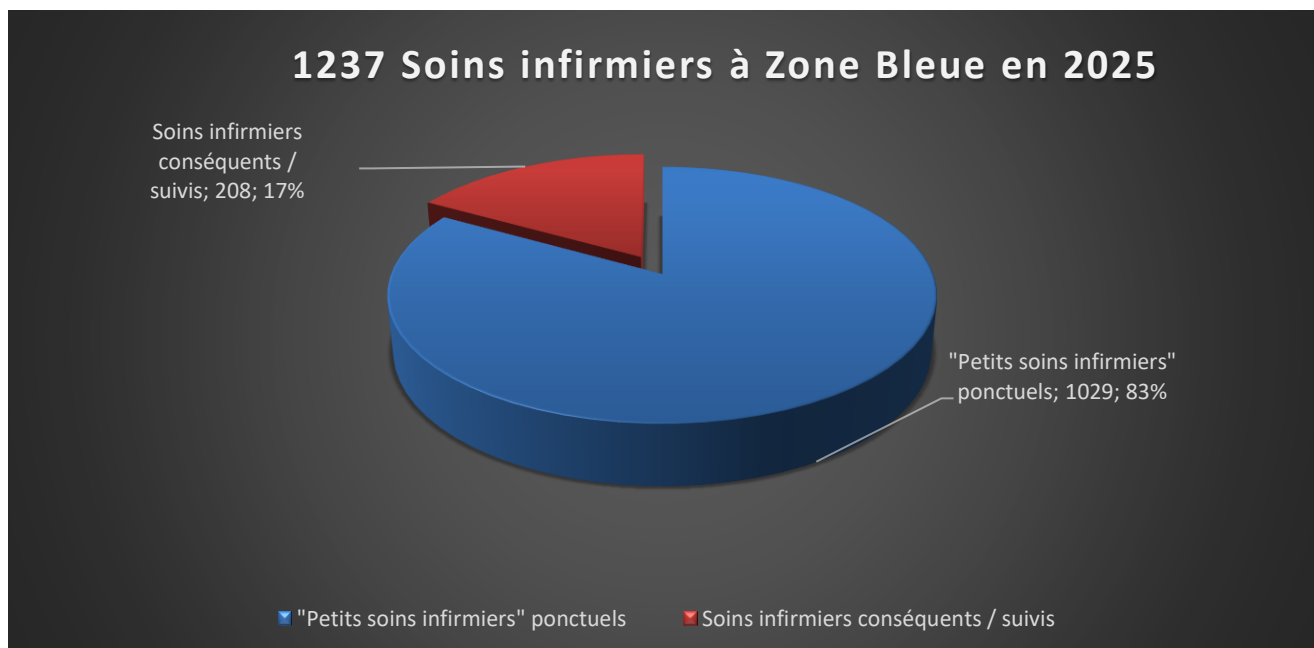




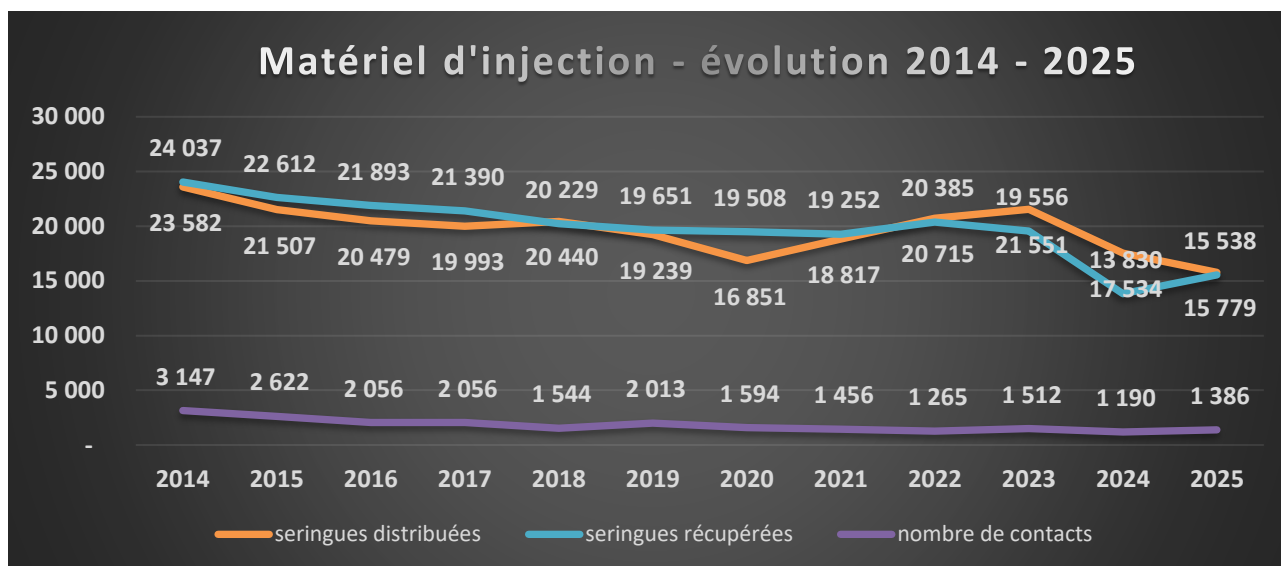
Prestations administratives



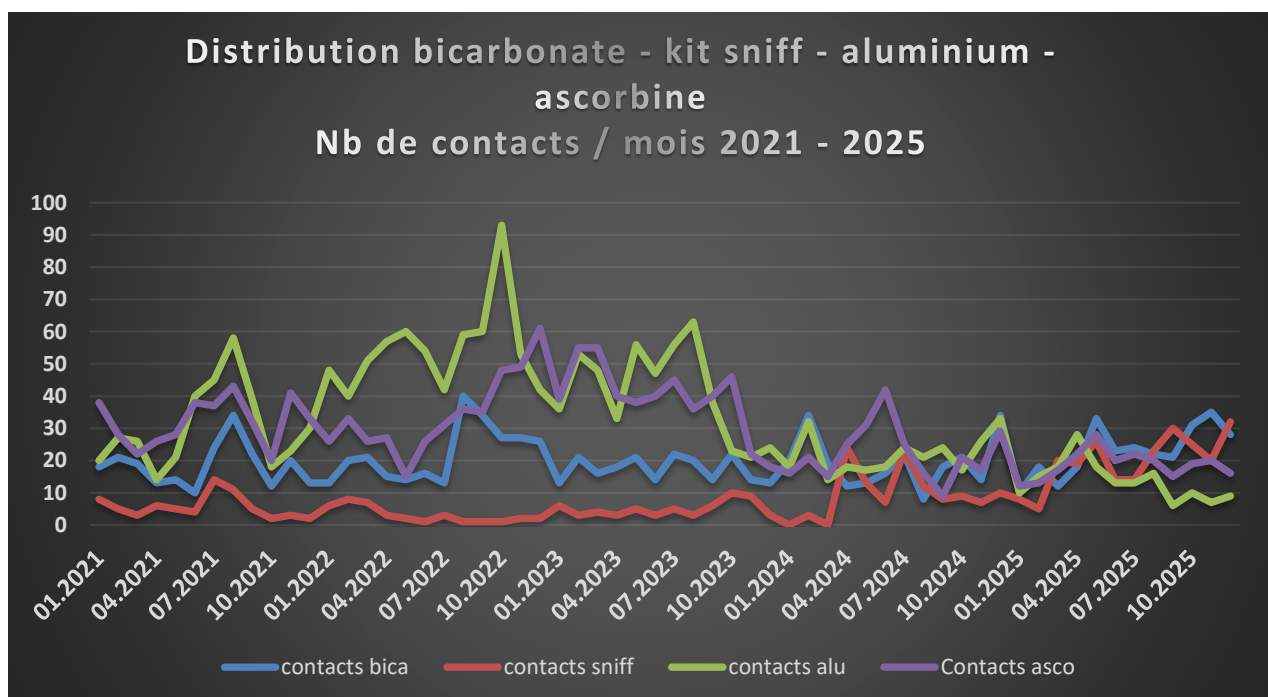
Prestations infirmières

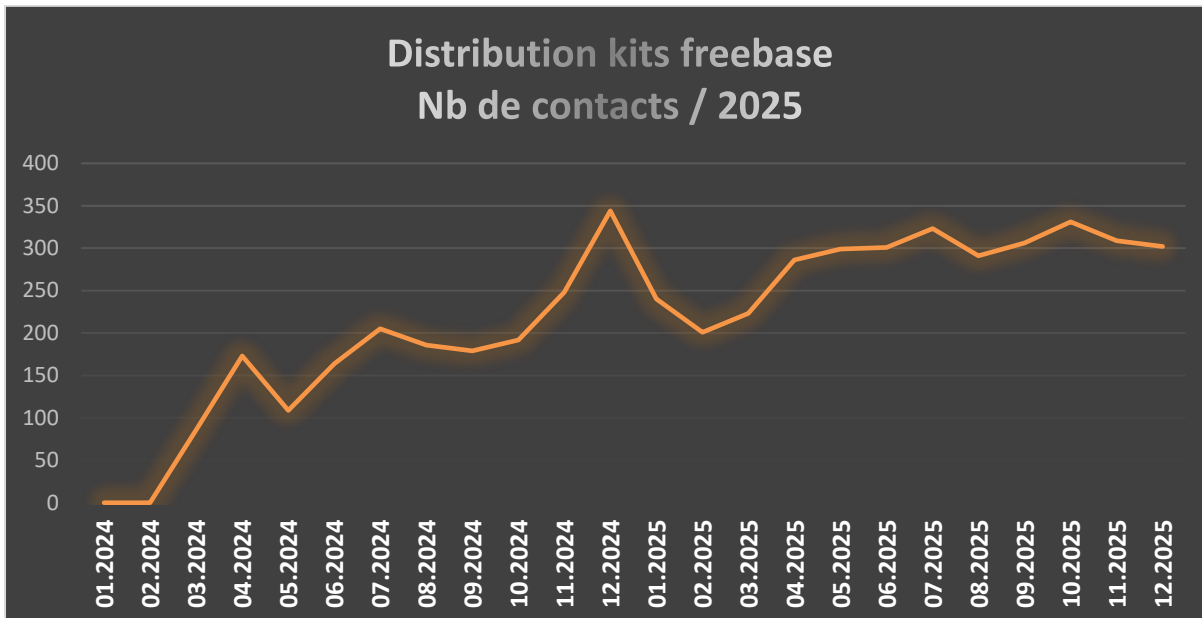


Réduction des risques et échange de matériel stérile



Cette année 180 « Boîtes Flash » (360 seringues) ont été distribuées pour dépannage au EHNV, au service des urgences d'Yverdon-les-Bains (ces seringues ne sont pas comptabilisées dans le graphique). Il est à noter que nos bénéficiaires se donnent toujours de la peine pour ramener leur matériel usager à Zone Bleue et nous les remercions.



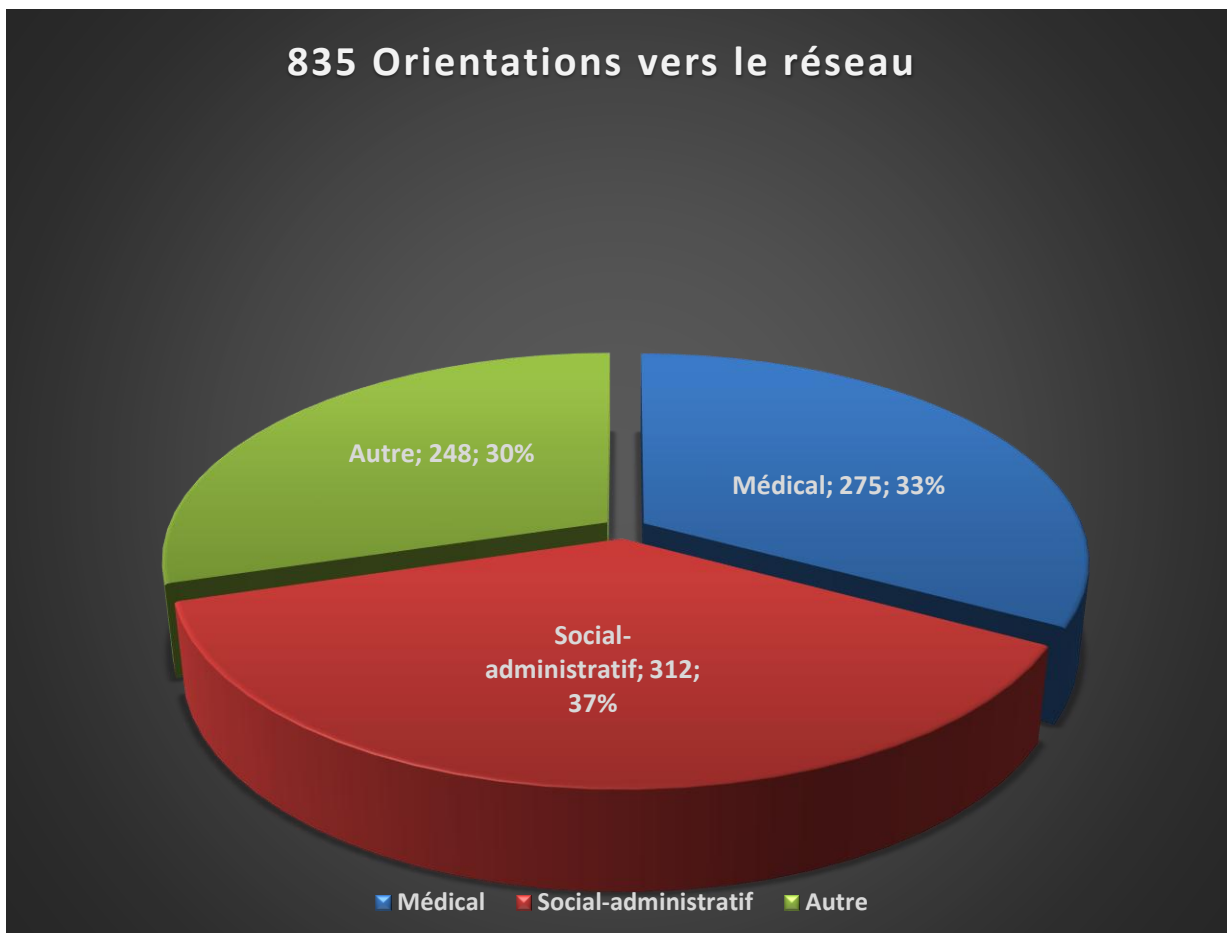
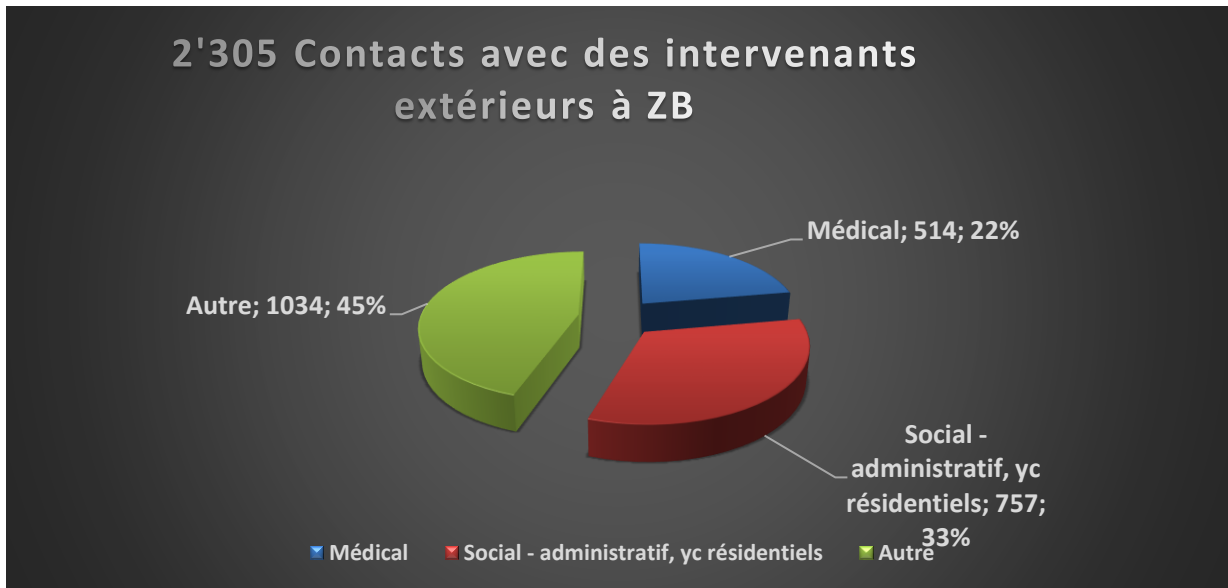


La distribution de kits freebase reste élevée et s'explique facilement. Actuellement, le marché de cette dernière est caractérisé par un taux de pureté encore jamais vue jusqu'ici. La disponibilité de celle-ci et la baisse de son prix sont indiscutables. La consommation annuelle suisse est estimée à 5 tonnes environ. N'oublions pas qu'Yverdon-les-Bains fait partie des Villes où les consommateurs peuvent trouver des cailloux tout prêts. Sur Yverdon, rares sont ceux qui nous confient cuisiner leur freebase.

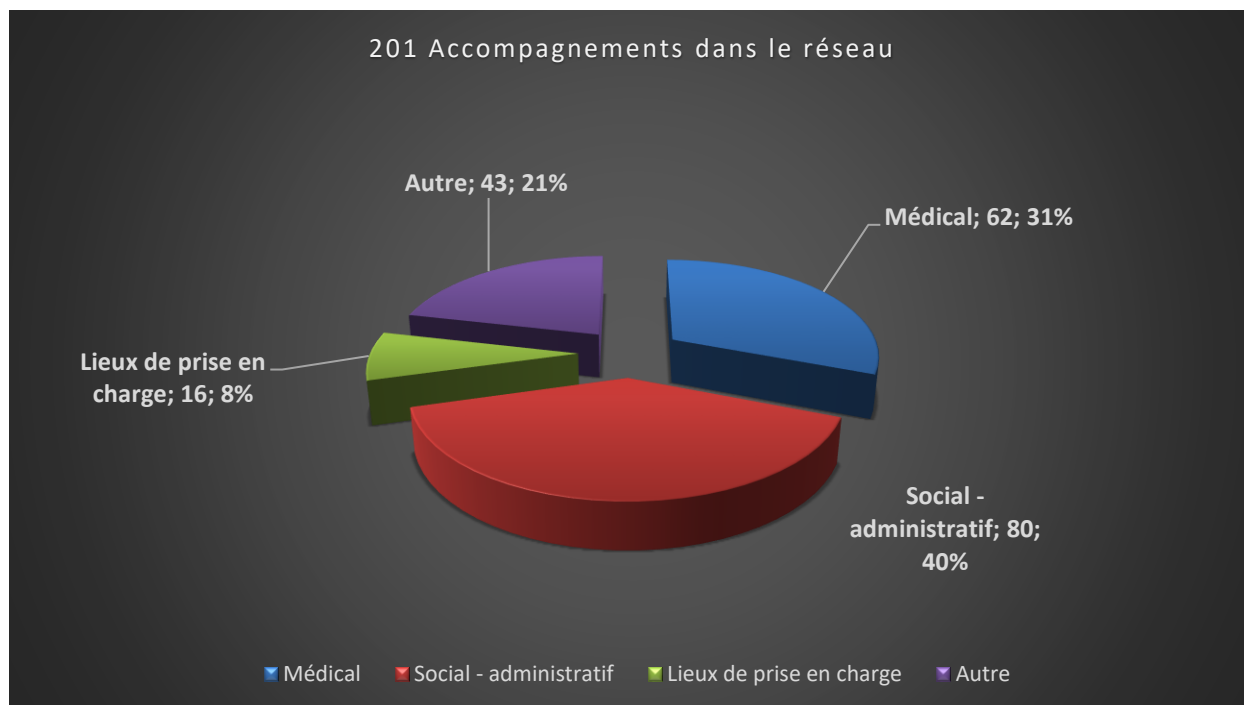
Réduction des risques

En 2025, plus de 4798 prestations de réductions de risque ont été dispensées à Zone Bleue. Qu'elles passent par de l'échange de matériel propre, des conseils sur la prise des produits, par des entretiens à l'infirmerie, etc... Elles restent de plus en plus primordiales car elles permettent d'accéder à des informations intimes de la part de nos bénéficiaires. C'est souvent durant ce moment qu'ils/elles nous expliquent à quelle fréquence ils consomment, qu'ils/elles font part de leurs craintes et que nous avons des retours sur la réalité du marché.

Prestations orientées sur le bénéficiaire et collaboration avec le réseau

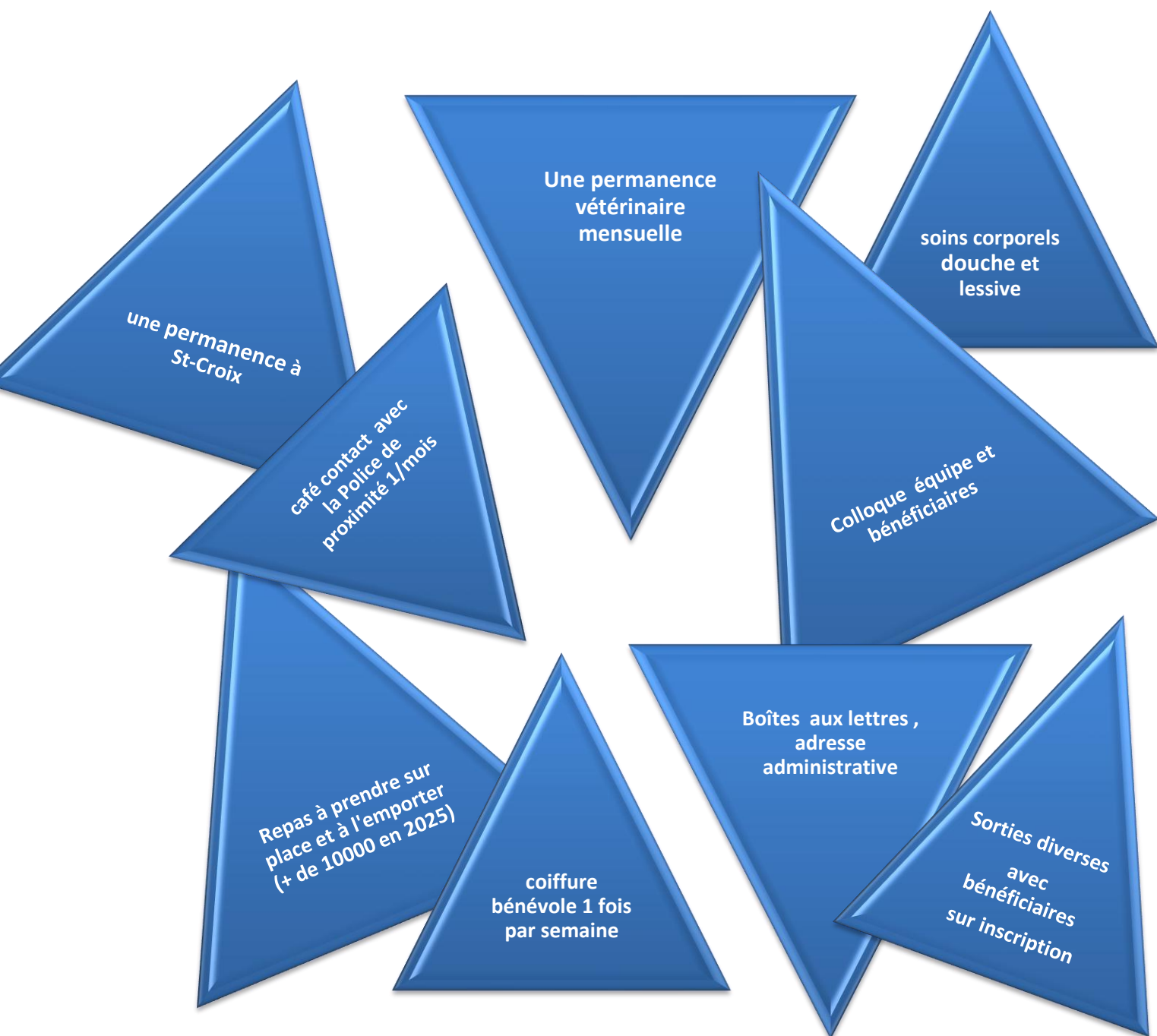


Accompagnement dans le réseau



L'accompagnement physique des bénéficiaires dans le réseau est plus que jamais indispensable. Nous constatons que bien des rendez-vous socio-sanitaires sont honorés si le bénéficiaire peut avoir un soutien à ce niveau-là.

Autres prestations délivrées à Zone Bleue en 2025





AFPT
Association en Faveur des Personnes
touchées par la Toxicomanie
Zone Bleue
Rue de Neuchâtel 4
1400 Yverdon-les-Bains

Ce cahier contient :

- Rapport de l'organe de révision
pour l'exercice 2025

Yverdon-les-Bains, le 2 avril 2026.

ASR agrément 500 930
Rue des Lilas 1 - Case Postale 380 - 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 423 89 89 - E-mail : info@pbfiduciaire.ch



Rapport de vérification des comptes

A l'Assemblée générale ordinaire de l' Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie, afpt

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'afpt pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 2 avril 2026.

PB Révision
contrôle de gestion S.A.



Daniel Pirolo
Expert diplômé en
Finance et Controlling
réviseur responsable
Agrément 110071



Renaud Freymond
Expert diplômé en
Finance et Controlling
Agrément 111233

Annexe : Bilan arrêté au 31 décembre 2025
Compte de résultat
Proposition relative à l'emploi du résultat
Annexe des comptes



Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2025	2024
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	317'931.95	306'388.50
Caisse	1'181.35	653.90
Postfinance	6'091.55	13'213.65
UBS c/personnel	297-208080.M1R 310'659.05	292'520.95
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	4'921.85	22'721.34
Actifs transitoires	4'921.85	22'721.34
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99.76	99.76
Dépôt Putzfrau	99.76	99.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS	322'953.56	329'209.60
PASSIFS	2025	2024
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	17'895.90	13'407.55
Créanciers divers	17'895.90	13'407.55
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	68'226.43	82'587.21
Réserve pour projets futurs	27'200.95	50'000.00
Réserve pour équipements	13'000.00	13'000.00
Réserve Direction Générale de la Santé (DGS)	28'025.48	19'587.21
FONDS PROPRES	236'831.23	233'214.84
Capital de l'association	236'831.23	233'214.84
TOTAL DES PASSIFS	322'953.56	329'209.60



**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

	2025	2024
	CHF.	CHF.
PRODUITS		
Subventions SSP	689'800.00	671'300.00
Subventions des communes	208'001.50	207'102.00
Cotisations des membres	3'040.00	2'760.00
Recettes de la cafétéria	39'185.50	38'580.00
Recettes lessives	303.00	259.00
Recettes timbres	52.00	80.00
Vente matériel RDR seringues	2'344.60	3'754.00
Recettes vétérinaire	280.00	331.00
Dons	5'400.00	5'020.00
Indemnités formation stages	0.00	7'665.00
A déduire : pertes sur repas	-39'4.00	-288.00
TOTAL DES PRODUITS	948'012.60	936'563.00
CHARGES		
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-48'352.30	-53'560.90
Achats marchandises	-39'777.85	-37'422.90
Frais animation	-8'574.45	-7'238.00
Frais projet Broye	0.00	-8'900.00
PROJET PILOTE VILLE D'YVERDON-LES-BAINS	0.00	0.00
Participation Ville d'Yverdon-les-Bains	65'000.00	0.00
Frais projet pilote	-87'799.05	0.00
Prélèvement réserve pour projets futurs	22'799.05	0.00
FRAIS DU PERSONNEL	-786'163.98	-764'074.21
Salaires bruts	-605'468.30	-590'895.55
Indemnités assurances	147'12.86	63'816.34
Charges sociales	-136'087.94	-130'034.10
Stagiaires	0.00	-6'866.15
Agent de sécurité	-31'056.50	-56'493.10
Ménage	-8'324.50	-10'624.30
Temporaires Cuisine	-2'600.00	-15'871.90
Service civil	0.00	-3'507.30
Repas offert pour remplacement ménage	-2'304.00	-2'835.00
Frais du personnel	-8'761.60	-7'468.15
Frais de formation	-6'274.00	-3'295.00
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-86'627.28	-101'939.08
Loyer du centre et places de parc	-48'868.00	-49'026.00
Chauffage	-3'240.00	-3'240.00
Assurances diverses	-4'644.35	-4'292.35
Energies	-4'257.70	-4'424.85
Frais de nettoyage	-645.30	-827.90
Entretien du matériel, locaux et informatique	-18'643.55	-29'568.37
Prélèvement réserve pour équipements	0.00	0.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-3'649.78	-10'412.81
Remboursement vente seringues	-2'678.60	-146.80
FRAIS ADMINISTRATIFS	-14'814.38	-13'804.79
Affranchissements	-622.70	-582.80
Frais AFPT	-3'346.80	-2'594.50
Téléphones	-3'872.20	-3'671.60
Frais et fournitures de bureau	-1'434.35	-1'369.44
Journaux, cotisations	-1'808.90	-1'748.90
Frais association	-1'972.00	-2'162.00
Frais annonces et divers	-1'198.85	-1'076.90
Frais bancaires	-558.58	-598.65
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	12'054.66	3'184.02



Résumé compte de résultat

	2025 CHF.	2024 CHF.
TOTAL DES PRODUITS	948'012.60	936'563.00
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-48'352.30	-53'560.90
PROJET PILOTE VILLE D'YVERDON-LES-BAINS	0.00	0.00
FRAIS DU PERSONNEL	-786'163.98	-764'074.21
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-86'627.28	-101'939.08
FRAIS ADMINISTRATIFS	-14'814.38	-13'804.79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	12'054.66	3'184.02

Proposition relative à l'emploi du résultat

	2025 CHF.	2024 CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	233'214.84	232'259.63
Résultat de l'exercice (- = perte)	12'054.66	3'184.02
Attribution / Prélèvement au fond DGS (70%)	-8'438.26	-2'228.81
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	236'831.23	233'214.84



Annexe

	2025	2024
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations Machines, installations, mobilier et véhicules	142'000.00	142'000.00
5 Dettes envers des institutions de prévoyance l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.	néant	néant
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes	néant	néant
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 2 avril 2026.

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - ✓ La Direction générale de la Santé, Service du médecin cantonal,
 - ✓ Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - ✓ L'ARAS JUNOVA,
 - ✓ La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service Jeunesse et Cohésion Sociale,
 - ✓ Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - ✓ Dre Laurianne Mer pour les séances d'acupuncture
 - ✓ La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - ✓ Les Tables Suisses,
 - ✓ La Société Epona, et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
 - ✓ Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme cantonal de réduction des risques.

- A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4 et du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui travaillent aussi bien dedans que dehors, et qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

Yverdon-les-Bains, juin 2026

Horaires d'ouvertures :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 10h30 à 16h30

Mardi - Vendredi de 08h00 à 15h00

Permanence à Sainte-Croix

Tél. n° 079 / 961 30 17

E-mail : rue@zone-bleue.ch

Permanence Rue YLB

077/ 455 20 09

E-mail : yverdonrue@gmail.com

AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie

Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 448

CH – 1401 Yverdon-Les-Bains

Tél. 024/420.24.44

E-mail : zonebleue@bluewin.ch

Site internet : www.zone-bleue.ch



ESPOIR


souhaiter que quelque chose arrive

FOI

croire que cela va se réaliser

COURAGE

faire pour que cela arrive

 Courage
Charles-Alex